

## BUREAU DE LIGUE REUNION DU 4 AVRIL 2025 – LE HAILLAN

PAGE 1/2

### Présence des Membres du Bureau :

M. GRENET François, Président.

M. BOUARD Gilles, Président délégué

Mme VEYSSY Catherine, MM. BASQ Stéphane (en visio), BLONDY Jonathan, ETHEVE Franck, FOUILLET Laurent, GUAGLIARDI Loreto, JOHNSON Timothée, LAGARDE Bernard, LEYGE Marc,

Assistent : les Présidents de districts non-membres du Bureau : Mme BARROT Pierrette, MM. AUBLANC Serge, LACOUENEGRE Michel, MICHELET Sylvain, ROUGER Alain, SELLE Jean-François, BONNET Jean-François (en visio), Jean-Luc BIDART représentant Alexandre GOUGNARD. M. Christophe FUGERAY Directeur Général.

Excusé : M. Alexandre GOUGNARD.

*Mme Béatrice MATHIEU, présidente de la CRA et M. Cédric CHRISTY (en visio), représentant élu des arbitres au Comité de direction, assistent à la présentation, par Nicolas POTTIER (Coordinateur Fédéral de l'Arbitrage Amateur) du Projet de plan de développement de l'Arbitrage Amateur en Nouvelle-Aquitaine.*

Le Président de la Ligue ouvre la séance et remercie les membres présents.

Il laisse ensuite la parole à Nicolas POTTIER, Coordinateur Fédéral de l'Arbitrage Amateur, afin qu'il présente le plan d'accompagnement financier de l'arbitrage amateur avec un focus sur la création des postes de CTA.

Ce dernier précise très clairement qu'il s'agit d'une réflexion basée sur plusieurs critères, sur une moyenne à 10 ans :

- Le nombre d'arbitres par District,
- Le nombre de clubs,
- Le nombre de licenciés,
- Le bassin de population,
- La superficie du territoire.

Ce travail de cartographie ne présume pas des arbitrages par les élus dans les prochaines semaines.

Nicolas POTTIER rappelle par ailleurs que le délai pour donner l'ensemble des informations aux Territoires est fixé à fin avril 2025.

Un échange autour de questions des présidents de district permet de préciser le déploiement du plan qui devrait permettre, à terme, à la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine, de disposer d'un contingent de 8 CTA.

Après avoir remercié Nicolas POTTIER pour son intervention et invité Béatrice MATHIEU et Cédric CHRISTY à quitter la séance, le président donne la parole à Laurent FOUILLET, trésorier général de la Ligue, afin qu'il présente la proposition de subventions allouées aux districts jusqu'à la saison 2028/2029 incluse (voir tableau en annexe).

### **Finances – Subventions**

---

Chaque président de district (Jean-Luc BIDART représentant le district de la Gironde) est amené à donner sa position sur la nouvelle proposition.

## BUREAU DE LIGUE REUNION DU 4 AVRIL 2025 – LE HAILLAN

PAGE 2/2

A l'issue des échanges, le président propose la résolution suivante : « *Les membres présents sont tenus de se prononcer sur la proposition de financement des districts avec la suppression de « l'effet d'aubaine » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ainsi que la suppression à effet immédiat des 2 000€ retenus pour les postes de CTRA.* »

Les personnes prenant part au vote sont les présidents de district présents ou en visio.

- ⇒ La résolution est adoptée à l'unanimité des votants moins une voix (Timothée JOHNSON, président du district de la Haute Vienne vote contre).

Fin de séance à 19h30

Le Président de la LFNA,  
François GRENET

La Secrétaire Générale,  
Catherine VEYSSY

# AIDES FINANCIERES AUX DISTRICTS

<b>RECAPITULATIF</b>	<b>2023/24</b>	<b>2024/25</b>	<b>2025/26</b>
<b>SUBVENTIONS</b>			
Subvention de fonctionnement	- €	- €	- €
Subvention Licences (part fixe 0,95 €/lic.)	- €	182 196 €	182 196 €
Subvention Licences (part variable 3 €/lic.)	- €	575 364 €	575 364 €
Subvention variable	734 201 €	- €	- €
FAI Régional	7 018 €	- €	- €
Financement copieur *	- 6 400 €	- €	- €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>734 819 €</b>	<b>757 560 €</b>	<b>757 560 €</b>
<b>SUBVENTIONS ETD</b>			
Subvention CTR PPF	- 108 135 €	- €	- €
Compensation aide	- 94 043 €	21 561 €	21 561 €
Subvention CTD DAP	305 164 €	325 000 €	325 000 €
Compensation aide	- 23 474 €	- €	- €
<b>TOTAL SUBVENTIONS ETD</b>	<b>79 511 €</b>	<b>346 561 €</b>	<b>346 561 €</b>
FAR	7 018 €		
<b>Ajustement progressif sur le mandat</b>		- 159 184 €	- 21 561 €
<b>TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS DIRECTES</b>	<b>807 312 €</b>	<b>944 937 €</b>	<b>1 082 560 €</b>
Aide à l'emploi indirecte	- €	- €	- €
<b>TOTAL GENERAL DES AIDES</b>	<b>807 312 €</b>	<b>944 937 €</b>	<b>1 082 560 €</b>
<b>MONTANT PAR CLUB</b>			
	<b>1359 clubs</b>	<b>1359 clubs</b>	<b>1359 clubs</b>
Subventions Directes	594 €	695 €	797 €
Total des aides	594 €	695 €	797 €
DEMANDE DES DISTRICTS 'EFFET D'AUBAINE POUR LA LFNA'	271 000 €	135 500 €	0 €
SURCOUT PAR RAPPORT A N-1		137 625 €	275 248 €
<b>RESULTATS D'EXERCICE</b>	<b>- 1 172 240 €</b>	<b>- 365 000 €</b>	<b>- 671 000 €</b>